



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19044266

le

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

20 MARS 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0639 740 041

Dénomination

(en entier) : **Auto Alwan**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue du Progrès 1, 1400 Nivelles, Belgique****Objet de l'acte : Démission Gérant**Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} janvier 2019.

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité,

PREND ACTE, de la démission de Ali ALWANE de son mandat de gérant, cette démission prenant effet ce jour.

Les actionnaires décide d'accorder décharge à Ali ALWANE pour l'exercice de son mandat jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

DECIDE de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'Assemblée donne procuration à Morad Ben Alaya, représentant de The Special One SC SPRL, dont le siège social est sis Chaussée d'Alsemberg 604 bte 1, 1180 Bruxelles (Belgique) pour procéder aux publications nécessaires au Moniteur belge.

Morad Ben Alaya
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).